

A

Madame

La Responsable de l'Entreprise

GLOBAL HBAS

OBJET : Mise en demeure

Entreprise : BOULAKHRAS HAKIM

Adresse : Cité 100 LOGTS BAT 01 N°09 etg commune BIRTOUTA W ALGER

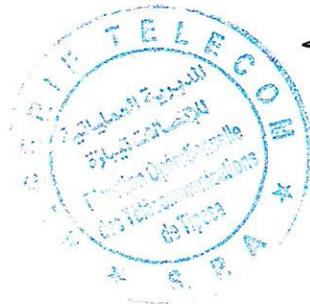
*Suite à vos absences répétitives et injustifiées pour l'exécution des travaux de construction lignes d'abonnés, et non-respect de vos engagements respectifs relatif aux moyens humain et matériels (nombre de véhicule et nombre d'équipes) : *Sous l'ODS : N°173/2024, l'ODS : N°251/2024, l'ODS : N°161/2025, l'ODS : N°250/2024.*

De ce fait je vous informe que vous êtes mis en demeure.

A cet effet, je vous prie de vous rapprocher au niveau du CMP dans un délai n'excédant pas huit (08) jours à partir de cette présente note, afin de finaliser les travaux, sinon je me verrais dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur.

SALUTATION

M. ZEROUAL El Walid
Directeur Opérationnel des
Télécommunications de Tipasa



22 JUN 2025